

Les Congolâtres

Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

NUMERO 27 - Avril 2017

CONTACTS : *Thomas & Philippe* ***LINDEKENS*** – *lindekens.bogaerts@skynet.be*





Lettre expédiée en recommandé de Boma le 12 avril 1897 à destination de New York / USA où elle parvint le 22 mai 1897. Cachets de passage par Boma le 17 avril et Lisbonne le 11 mai 1897.

Tarif:

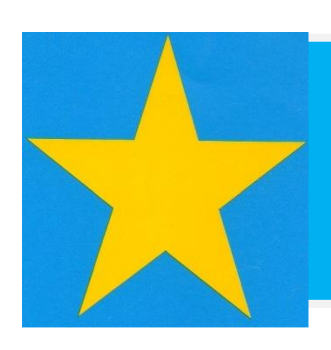
- 1er port international = 50c./15gr.
- Recommandation = 50c.

Affranchissement: (correct)

- 25c. orange I1+A1 – Mols de 1894 – **bloc de 4**

Il est extrêmement rare de trouver un bloc de 4 sur une lettre pour l'émisison Mols de l'Etat Indépendant du Congo.

Source: collection Thomas Lindekens



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION

Gerald Marriner Thomas Lindekens Luc Vander Marcken

Jean Herreweghe Patrick Janssens Philippe Lindekens

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op: www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	**Numéro 7 – déc 2013**	**Numéro 13 – déc 2014**
Numéro 2 – fév 2013	**Numéro 8 – fév 2014**	**Numéro 14 – fév 2015**
Numéro 3 – avril 2013	**Numéro 9 – avril 2014**	**Numéro 15 – avril 2015**
Numéro 4 – juin 2013	**Numéro 10 – juin 2014**	**Numéro 16 – juin 2015**
Numéro 5 – août 2013	**Numéro 11 – août 2014**	**Numéro 17 – août 2015**
Numéro 6 – spécial 2013	**Numéro 12 – spécial 2014**	**Numéro 18 – spécial 2015**

Numéro 19 – déc 2015	**Numéro 25 – déc 2016**
Numéro 20 – fév 2016	**Numéro 26 – fév 2017**
Numéro 21 – avril 2016	
Numéro 22 – juin 2016	
Numéro 23 – août 2016	
Numéro 24 – spécial 2016	

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chers lecteurs,
C'est avec grand plaisir que nous vous livrons ce bulletin numméro 27. Vous y trouverez la suite de l'article sur la Compagnie Maritime Belge, la suite des surcharges du Katanga, une jolie lettre de poste aérienne ainsi qu'un article sur les faux de la première émission. Encore merci aux personnes qui ont participé au courrier des lecteurs.

Bonne lecture

Dear readers,
It is with great pleasure that we deliver this bulletin number 27. You will find the next part of the article about the Belgian Maritime company of Congo, the continuation of the article about the "Katanga" overprint, a pretty airmail cover and an article about the forgeries of the first issue. Thank you again to the people who participated in the "mail of the readers".

Good reading.

Geachte lezers,

Het is met groot genoegen dat wij dit nummer 27 van Les Congolâtres presenteren.
U kan het vervolg vinden op de artikels over de "Compagnie Maritime Belge" en de opdrukken van Katanga, een mooie luchtpostbrief en een artikel over vervalsingen van de eerste emissie.
Nogmaals dank aan diegenen die hebben deelgenomen aan "brieven aan de redactie".

Wij wensen u alvast veel leesplezier.

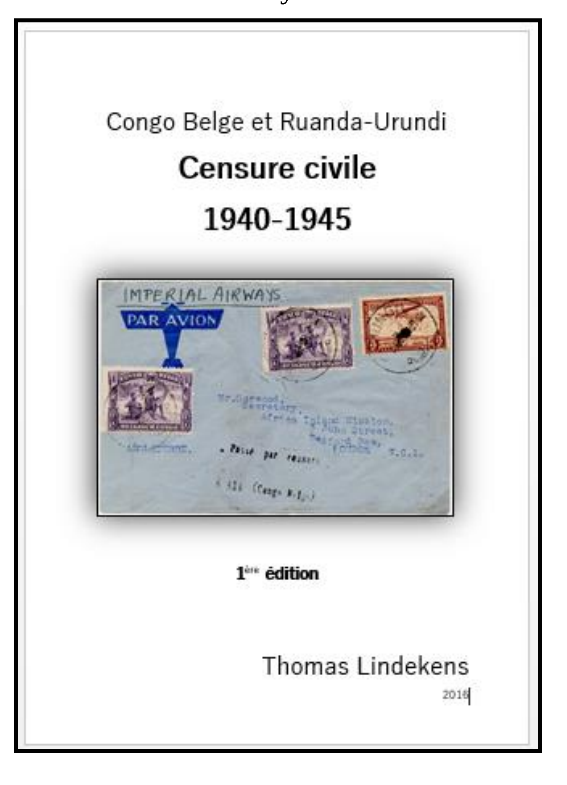
Nouveau livre - New book

Congo Belge et Ruanda-Urundi la censure civile 1940-1945
Belgian Congo and Ruanda-Urundi the civil censorship 1940-1945

Thomas Lindekens

Préface de / Foreword by **Mr. Henk Slabbinck**

246 pages couleurs - format A4 en français ou en anglais – broché à anneaux. L'ouvrage reprend l'ensemble des bureaux, des griffes, des bandes et des cachets utilisés dans les bureaux de censure du Congo Belge et du Ruanda-Urundi 1940-1945 (illustrations, couleurs, tailles, dates d'utilisation.
Le livre a été construit sur le principe de « CAS », pour chaque bureau de censure, illustrant l'évolution de la censure. Ceux-ci sont chaque fois illustrés et décrits.



246 pages full colour - format A4 in French or in English – Rings binder - The book includes all post offices, linear marks, tapes and cancellations used by the censorship office of the Belgian Congo and the Ruanda-Urundi 1940-1945 (illustrations, colours, sizes, dates of use). The book was built on the principle of "CASES" for each censor office, illustrating the evolution of censorship. These are each illustrated and described.

Prix: **45,00 €** (hors frais d'envoi)

Envoi sous colis postal non recommandé :
Belgique: **52,50 €**
Monde: **60,00 €**

Via Paypal (+2 euros pour frais) :
thomas.lindekens@philafrica.be
Via Banque: IBAN: **BE69 3770 7374 3578**
BIC: **BBRUBEBB**

Information et ordre d'achat par email :
thomas.lindekens@philafrica.be

Pour les personnes qui n'ont pas internet, adresse postale de l'auteur :
Thomas Lindekens
Rue des trois ponts, 38
1160 Bruxelles – Belgique

Price: **45,00 €** (without shipping fees)

Sending by postal packed (not registered) :
Belgium: **52,50 €**
World: **60,00 €**

Via Paypal (+2 euros for fees) :
thomas.lindekens@philafrica.be
Via Bank: IBAN: **BE69 3770 7374 3578** BIC: **BBRUBEBB**

Information et purchase order par email :
thomas.lindekens@philafrica.be

if you do not have internet, here the postal address of author :
Thomas Lindekens
Rue des trois ponts, 38
1160 Bruxelles – Belgique

Compagnie Maritime Belge du Congo – (Suite 1)

Par Philippe Lindekens



Cet article se base sur les collections de Charles Stockmans, Rudi Vertommen & Philippe Lindekens.

ALEX VAN OPSTAL (2)



construction	1940-1942 + 1945
constructeur	John Cockerill S.A., Hoboken
dimension	448'2 x 57'0 x 26.10"feet
tonnage	7714
passagers	
ALBERTVILLE	**1945-1959 – CMB (Lloyd Royal) SA, (Agence Maritime Internationale, mgrs) Antwerpen**

Le premier bâtiment à ce nom (Alex Van Opstal (1) – CMB - 1937/1939) naviguait sur la ligne de l'Amérique du Sud à laquelle le second était initialement aussi destiné.
Notre Alex Van Opstal (2) est mis à l'eau par les Allemands le 28 mars 1942 sous l'appellation " *Kanonier*". Il est récupéré par les Britanniques à Copenhague en 1945 et ramené en Grande-Bretagne. Il est rendu la même année à son propriétaire, la *Compagnie Maritime Belge*. Il a effectué vingt-neuf voyages au Congo.

Nom attribué en l'honneur d'Alex Van Opstal, don't la biographie ci dessous est extraite du site internet de notre ami Charles Stockmans.
http://www.congoposte.be/van_opstal.htm
http://www.congoposte.be/vanopstal_2.htm



Neveu par alliance du général Thys, Alexis Van Opstal, après ses études en sciences commerciales à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers débute en 1895, dans la firme*John p Best*, première maison maritime de la place d'Anvers, qui représente notamment la *Cie belge maritime du Congo (C.B.M.C.),* nouvel armement créé la même année. Alexis Van Opstal est placé dans le département colonial où il puise les premiers éléments de sa future compétence en transports coloniaux, puis passe par tous les départements de cette firme. Il quitte *John P Best* en 1907, pour la *Canadian Pacific (H. Debenham &Cie).* En 1908, il entre à *l'Agence maritime Walford.* Il y est nommé directeur en 1910, et en 1911 cette société devient l'agent de la *Cie belge maritime du Congo.* En 1914, il part à Londres, sous les conseils d'Albert Thys, pour continuer les affaires de la *C.B.M.C.* et assurer le ravitaillement de la colonie et le transport des troupes et du matériel. Il y crée la liaison maritime Grande-Bretagne - Congo et reçoit l'agence de la *Royal Mail,* de la *GIen Line* et *d'EIder Dempster.* En 1919, de retour en Belgique, *l'Agence maritime Walford* est dissoute et Alexis Van Opstal crée l'*Agence maritime internationale* dont il est nommé administrateur-délégué. En même temps, il étudie le rétablissement de la ligne Anvers - Matadi (Congo) interrompue pendant les années de guerre, et, en mars 1919, le premier bateau de ligne régulière arrive à Anvers. Sous son impulsion, de nouveaux bateaux pour le transport des passagers (les «boatvilles», tels l'Anversville, l'Albertville,...) sont mis en chantier. Entré en 1923 au conseil de la *C.B.M.C.* dont il sera ensuite administrateur-délégué (1929), Alexis Van Opstal est, en 1929 et 1930, un des principaux négociateurs de sa fusion avec la *Cie africaine de Navigation*, puis avec le *Lloyd royal belge* pour former la *Cie maritime belge (Lloyd Royal)*, qui devient le plus fort armement belge (60% de la flotte marchande belge) avec un tonnage de 318.554 tonneaux. Président de l'Union des Armateurs, Alexis Van Opstal s'est occupé dans les années 1930 des questions d'octroi d'aides de l'État à la marine marchande et de nouveaux projets de lois maritimes. Il est aussi membre du Conseil supérieur de la Marine et de la Fédération maritime.

GRIFFE OBLITERANTE : **m/s ALEX VAN OPSTAL**







Timbres de la série “Palmiers” de 1942, annulés par la griffe violette « **m/s ALEX VAN OPSTAL** » appose 2 fois sur chaque timbre.

CACHET OBLITERANT :







Cachet pour annuler le timbre congolais (Masques) d'une carte-vue et le timbre belge d'une lettre à l'entête du sénat, toutes deux postées à bord du paquebot à destination d'Anvers.

Encre VIOLETTE.



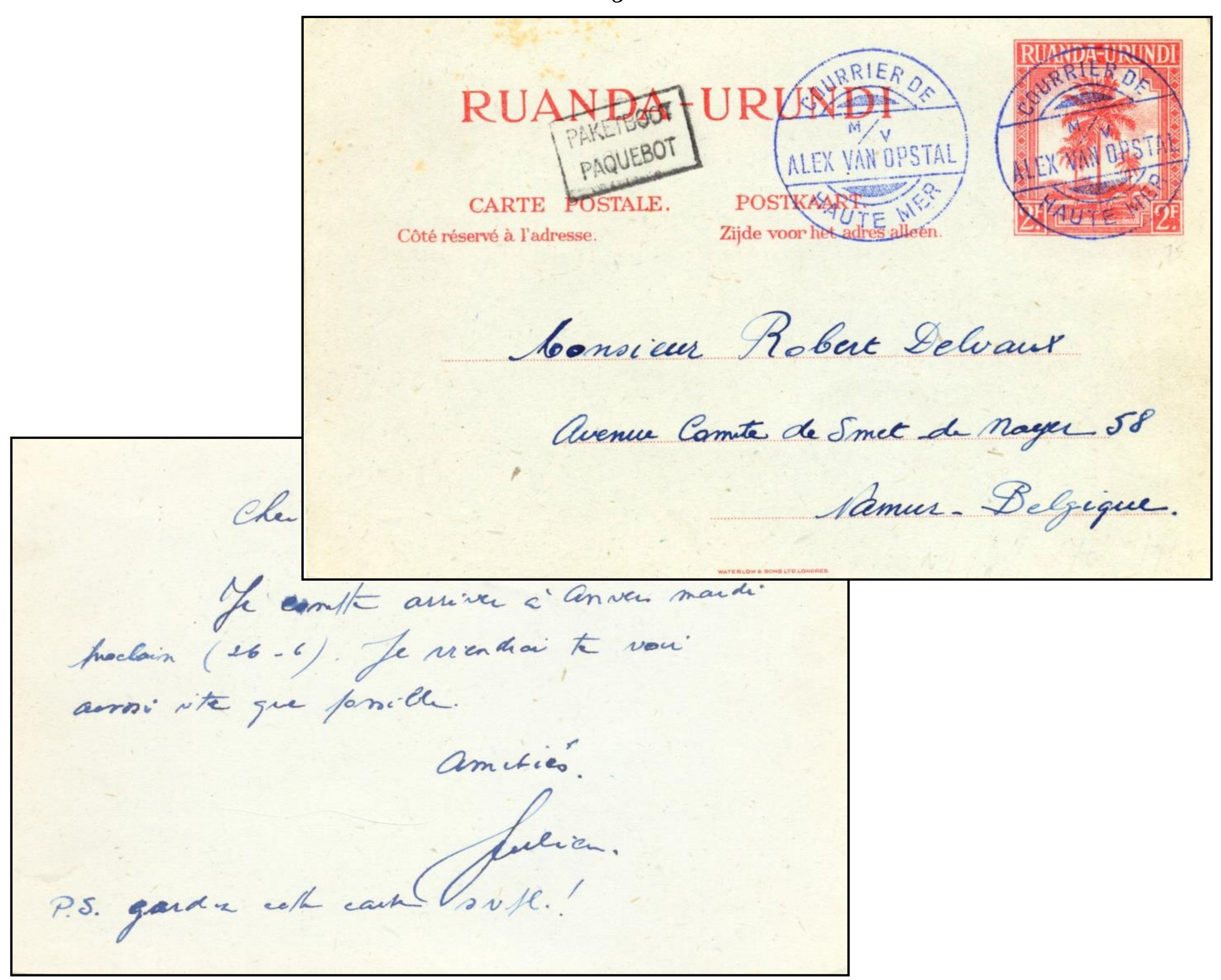
Lettre écrite à bord du paquebot à destination d'Anvers.



Tarif des lettres intérieures à 1.35 Fr (20.05.46 au 15.12.48)
Dateur linéaire au verso = 11 juin 1947
Encre NOIRE



Lettre postée à bord du paquebot à l'escale de Teneriffe à destination d'Anvers.
Encre ROUGE.



Enttier postal du Ruanda-Urundi posté à bord du paquebot à destination de Namur, via Anvers le 26 juin (selon les dires de l'expéditeur) où la griffe encadrée bilingue PAKETBOOT / PAQUEBOT fut apposée. Probablement en juin 1948, selon les dates d'arrivées **prévues** à Anvers de ce paquebot (http://www.congoposte.be/vanopstal_2.htm).

Curieuse utilisation d'un entier du RU sur un paquebot de la CMB où normalement il n'a pas cours – passé comme tel sans taxation. **Encre BLEUE.**

Paquebot ALEX VAN OPSTAL - résumé

paquebot	Sur timbre	Periode	Marque / cachet	dimensions	Couleur
Alex Van Opstal (2)	oui	?	m/s ALEX VAN OPSTAL	?	Violet
Alex Van Opstal (2)	oui	1945-1959	COURRIER DE M/V ALEX VAN OPSTAL HAUTE MER	D = 30mm	Noir Violet Bleu Rouge

Les émissions postales avec surcharge « Katanga » - (suite)

Par *Jean Herreweghe*
Philippe Lindekens
Thomas Lindekens





Nous poursuivons içi la présentation des diverses émissions provisoires de l'Etat du Katanga, obtenues par surcharge des timbres du Congo Belge – voir les parties précédentes dans les bulletins Les Congolâtres nr 25 & Les Congolâtres nr 26

7. émission « Indépendance »

Valeurs	10
Période de validité	26/10/1960 au 13/01/1963 – série définitive
Tirage	97 500 séries
Dentelure	11 ½
N° Catalogue Officel Belge (COB)	40-49
Sujet	Timbres de la République du Congo – Indépendance surchargés « 11 juillet de l'Etat du Katanga »
Feuilles	100 timbres (10x10)
Impression	Courvoisier - Suisse
Surcharge	de l'imprimerie IMBELCO

a) Les timbres:





Avec les compliments

du Ministre des Communications

A. KIELA

et du

Directeur des Postes du Katanga

A.J.H. PACKBIERS

ETAT DU KATANGA

6me Emission 1960

Série "Indépendance du Katanga"
11 juillet 1960

Mise en vente le 26 octobre 1960

Carnet de présentation ministériel

Surcharge SPECIMEN en violet

Georges Celis écrivit le 9 avril 1961 au Président de l'Etat du Katanga, Mr Moïse Tshombe en lui demandant de bien vouloir lui retourner les timbres de la Série Indépendance, revêtu de sa signature.

Voici la lettre de réponse du Mr Tshombe, datée d'Elisabethville le 20 avril 1961.

ETAT DU KATANGA

Cabinet du Président

S.R.N°2299/MDH.

Elisabethville, le 20 avril I96I.

Monsieur Georges CELIS
14, rue Teniers,
BRUXELLES 3.

Cher Monsieur,

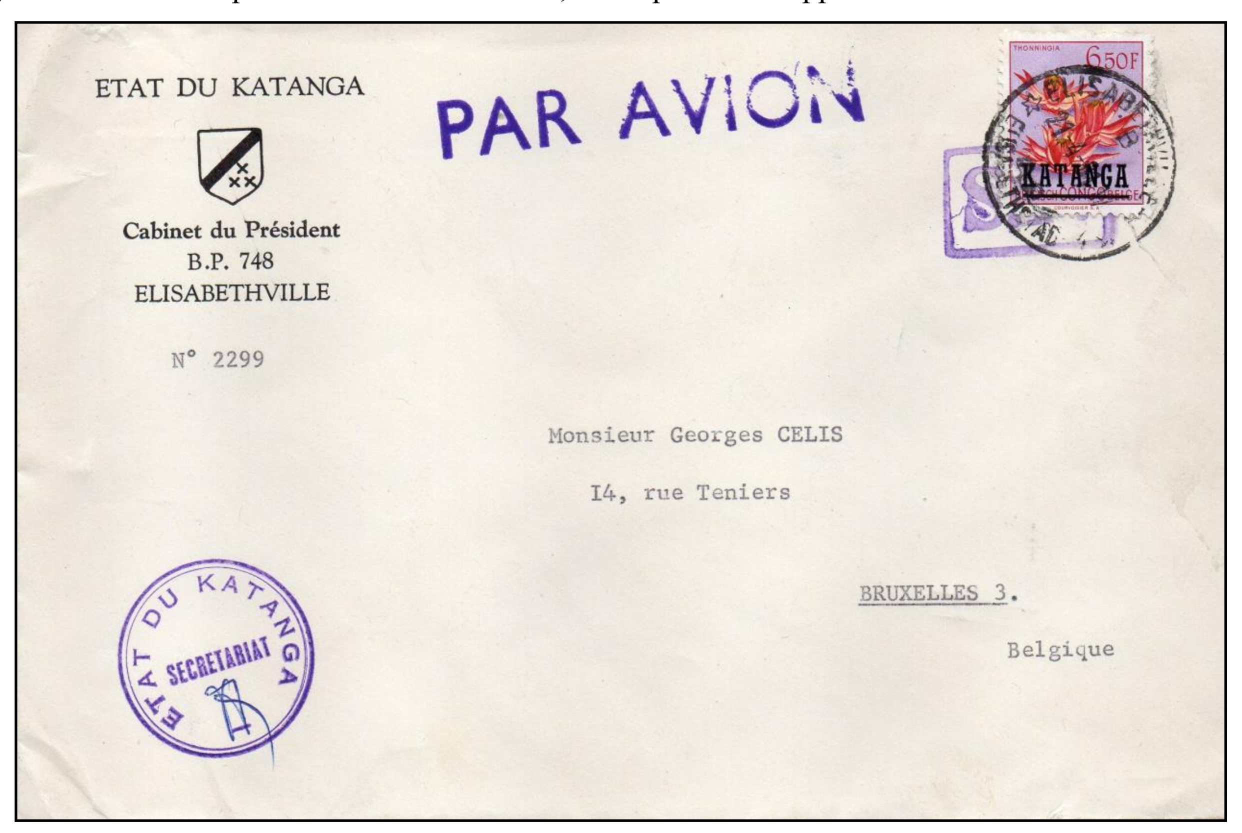
J'ai bien reçu votre lettre du 9 courant, qui a retenu toute mon attention.

C'est bien volontiers que je vous retourne en annexe les timbres que vous m'avez envoyés, munis de ma signature.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Moïse TSHOMBE,
Président du Katanga.

Georges Celis conserva précieusement cette lettre, ainsi que l'enveloppe et son contenu.



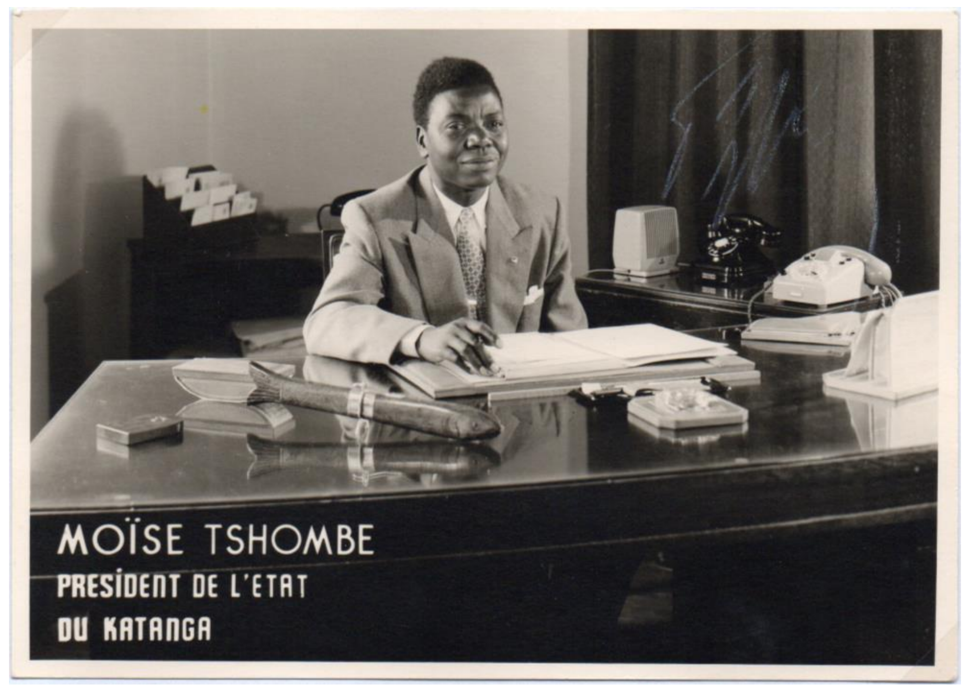


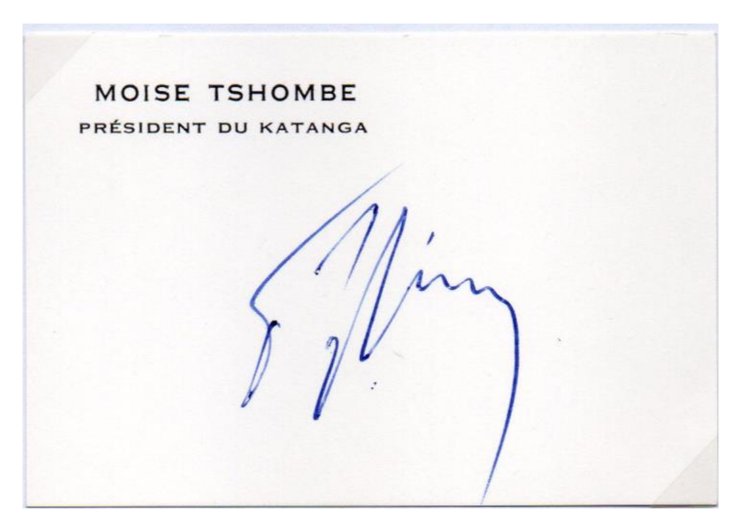
Enveloppe à entête du Cabinet du Président, avec cachet du Secrétariat expédiée par avion d'Elisabethville 4B le 21 avril 1961 à destination de Bruxelles 3.

Tarif : taxes combinées vers la Belgique = 6.50 fr (1er port de 10gr)

Affranchissement : 6.50 Fr – Fleurs – surchargé KATANGA. (ayant cours jusqu'au 30 juin 1961)
Au verso : les deux vignettes de propagande - guillochées

L'enveloppe contenait une carte postale montrant Mr Tshombé à son bureau, sa carte de visite avec sa signature et les timbres de la série Indépendance également revêtus de la signature du Président Tshombe, au bic bleu.







b) Les curiosités de surcharge:

On connait :

- Surcharge renversée
- Surcharge double dont une renversée
- Surcharge déplacée latéralement
- Variétés du timbre Indépendance de RDC
- Variétés de la surcharge

1/ Surcharge renversée : connue sur toutes les valeurs.



Il existe aussi encore des feuilles entières avec surcharges renversées dont le 2F.



Zoom



2/ Surcharge double

a/ dont une renversée : connue entre autre sur le 20c.



b/ dont une faiblement encrée et déplacée : connue sur le 50c.



3/ Surcharge déplacée latéralement

a/ vers la droite – à cheval :

connue sur les 1.50F & 3.50F, probablement sur d'autres valeurs



b/ vers la gauche – à cheval :

connue sur le 2F, probablement sur d'autres valeurs

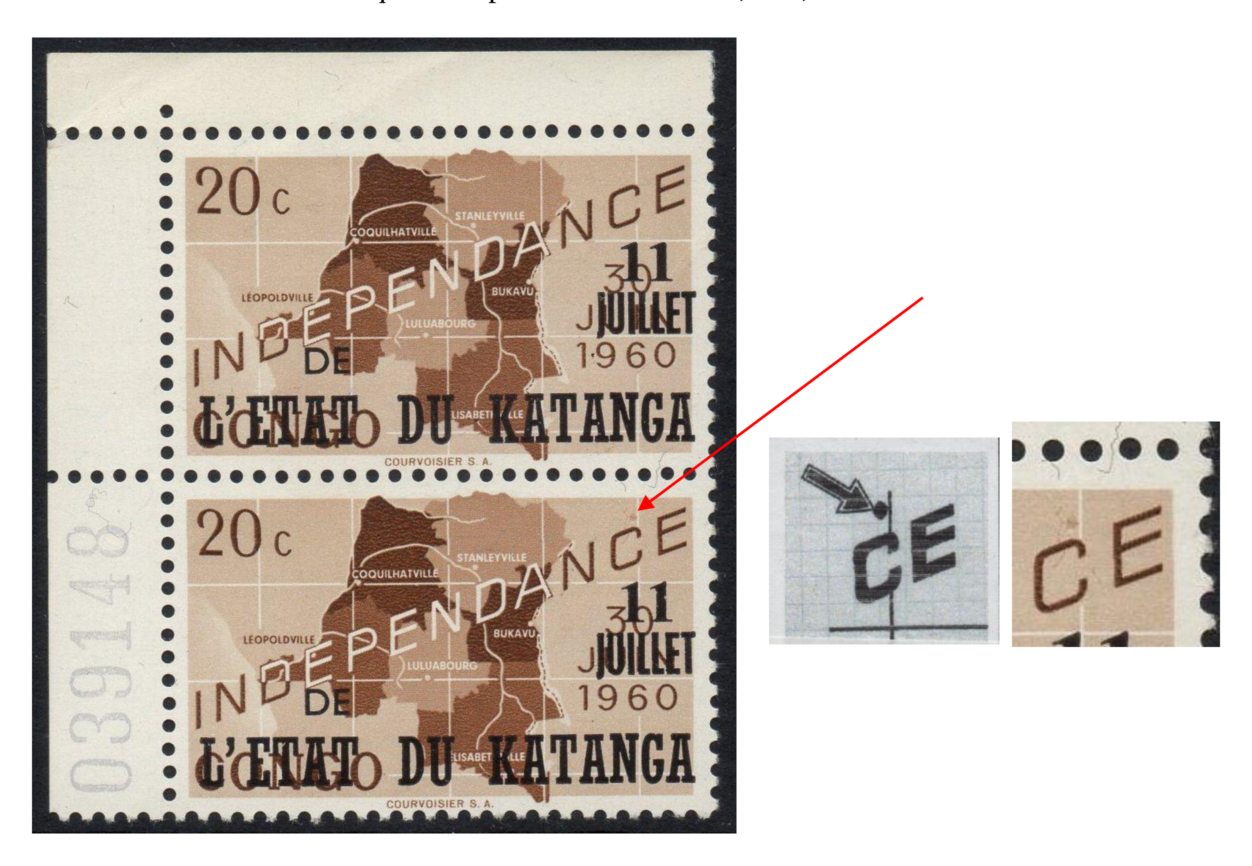


4/ variété du timbre – nuance de couleur du 1F vert (normal et vert pâle)



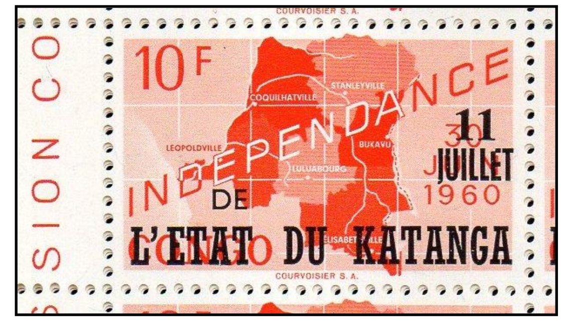
5/ variété du timbre – tache au dessus du « C » de « INDEPENDANCE » présente en position 11 de la feuille, dans le coin supérieur gauche, 1ère position de la seconde ligne, avec numéro de feuille dans la marge.

Variété constante mais uniquement présente sur les 20c, 50c, 1F et 3.50F.





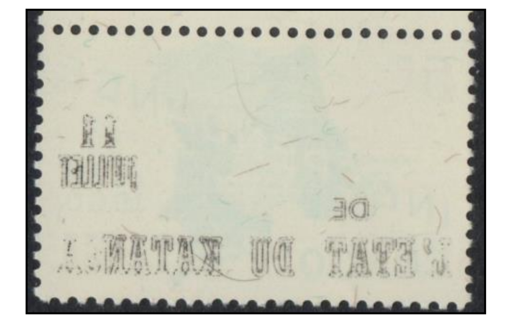
6/ variété de la surcharge : cassure du coin supérieur gauche du « E » de « JUILLET » en position 71 de la feuille avec en marge l'inscription « SION CO »





Présente sur toute les valeurs – variété constante

7/ curiosité surcharge : adhérence à une feuille non sèche donnant une trace de surcharge sur la gomme.



8/ curiosité surcharge – faux : ligne barrant « 1960 » sous le mot « JUILLET » de la surcharge : cette « curisosité » ne se rencontre qu'avec le 20F et est à considérer comme un faux. En effet, au verso on constate un foulage important pour cette ligne et aucun foulage pour le reste de la surcharge, prouvant bien que cette ligne a été apposée par après. De plus, il n'y a aucune raison valable justifiant de barrer « 1960 ».



c) FDC :

F. D. C.
ETAT DU INCHI YA
KATANGA

F. D. C.
ETAT DU INCHI YA
KATANGA

Un pli bizzare ou « est-ce vraiment plus rapide par avion ? »



Par *Jean-Louis Dechesne*

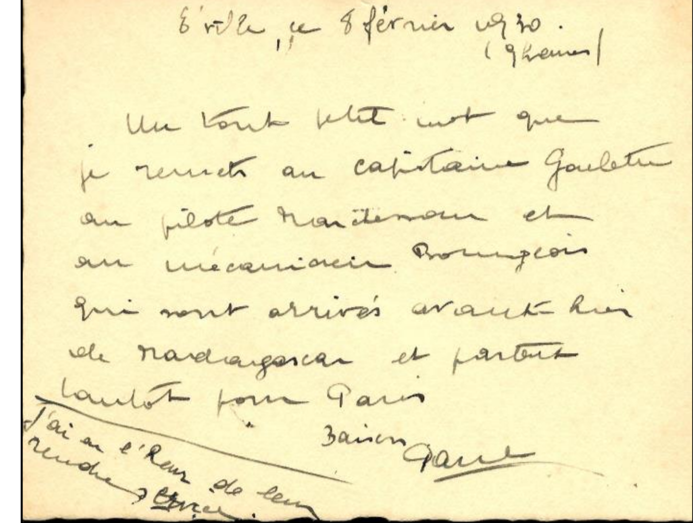
A première vue, ce pli (Fig. 1) paraît bidon : l'affranchissement en timbres congolais semble là uniquement pour lui donner un aspect exotique et philatélique. L'oblitération mécanique de Paris/Gare du Nord du 9 mai 1930 annule un timbre de 50 centimes, montant insuffisant pour une lettre à destination de la Belgique (il aurait fallu 1,50 fr en vertu du tarif en vigueur du 1/8/1926 au 31/7/1937. 50 centimes correspondent au port intérieur d'une lettre jusqu'à 20 gr, tarif du 9/8/1926 au 11/7/1937). Toutefois, la mention en haut de l'enveloppe nous met sur la piste : « Courrier avion Paris-Madagascar. (Mission capitaine Goulette ». La lettre reviendrait-elle de ce raid ? Dans ce cas, elle devrait porter un affranchissement français pour l'aller et des timbres réunionnais pour le retour, si tant est qu'elle eut parcouru le périple complet, ou un affranchissement d'un des pays d'escale et, bien sûr, une oblitération concordante.



Fig. 1

Heureusement, cette enveloppe contient encore la lettre (Fig. 2 et 3). On y lit : « E'ville, ce 8 février 1930. (9 heures).

« Un tout petit mot que je remets au capitaine Goulette au pilote Marchesseau et au mécanicien Bourgeois qui sont arrivés avant hier de Madagascar et partent tantôt pour Paris. Baisers (signé) Paul.
J'ai eu l'heur de leur rendre service.
La signature du capitaine Goulette se trouve au dos de l'enveloppe.
Prière nous renvoyer cette lettre et enveloppe *<u>uniques</u>. »*



E'ville, ce 8 février 1930.
(9 heures)

Un tout petit mot que je remets au capitaine Goulette au pilote Marchesseau et au mécanicien Bourgeois qui sont arrivés avant hier de Madagascar et partent tantôt pour Paris

Baisers Paul

J'ai eu l'heur de leur rendre service.

Fig. 2

Fig. 3

Et, en effet, l'autographe de Marcel Goulette se trouve sur la patte de l'enveloppe (Fig. 4). Ce pli voyageant dans les bagages de celui-ci, l'affranchissement congolais était superflu puisqu'il n'est pas passé par la poste congolaise. De plus, 2 fr correspondent à une lettre de 20,1 à 40 gr pour la Belgique (arrêté du 11/4/1927 entrant en vigueur le 1/5) et au vu de l'enveloppe et de son contenu, on est dans la 1ère tranche de poids. Et s'il s'était agit d'un port aérien, il aurait fallu 1 fr de tarif de base + 1,50 fr de surtaxe avion jusqu'à 20 gr également (arrêté du 21/5/1929 entrant en vigueur le 1/7).

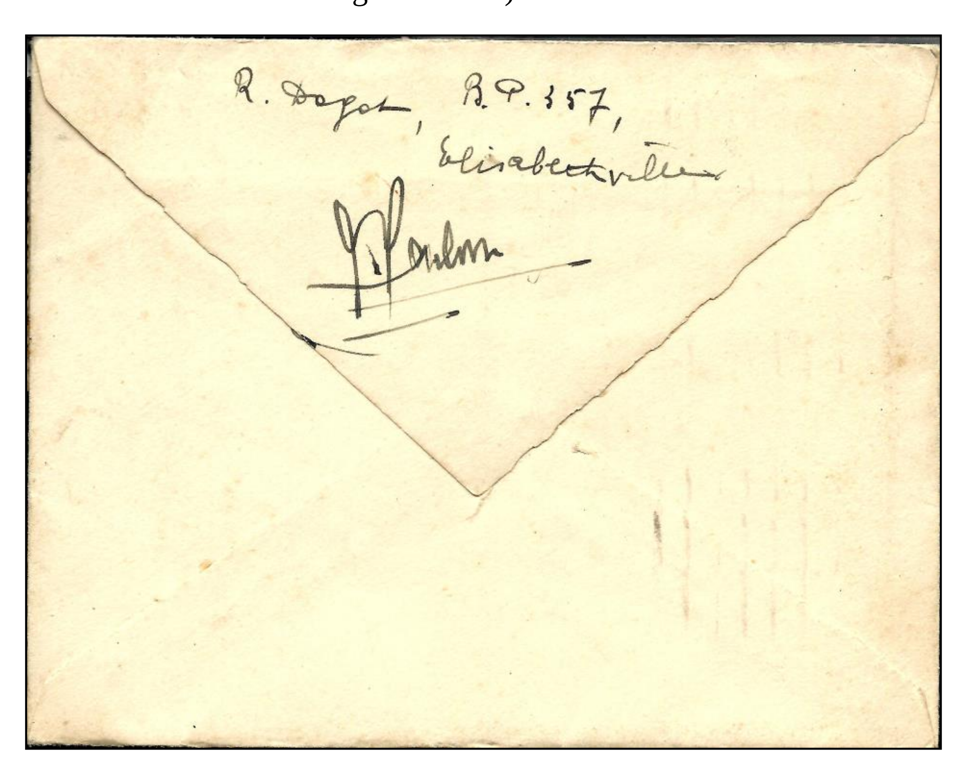


Fig. 4

Mais comment cette lettre confiée le 8 février n'a-t-elle été postée que le 9 mai ? La réponse se trouve dans l'ouvrage de Monsieur Henri Nierinck, Courrier récupéré / Recovered Mail 1910-1936, à compte d'auteur, aux pages 253, 258, 260 et 261.
Voici un résumé des nombreuses péripéties de ce raid mouvementé. L'avion vient de relier pour la première fois la France et la Réunion via Madagascar. Il quitte Tananarive (Antananarivo aujourd'hui) le 7 décembre 1929 à destination de Paris. Une panne l'oblige à se poser sur l'île Juan de Nova (île de 4,8 Km² dans le Canal du Mozambique, faisant actuellement partie des Terres Australes Françaises, quoique Madagascar en revendique la propriété). Le courrier est transbordé et continue sa route à bord d'un navire.
Le 6 février 1930, l'avion qui est retourné à Madagascar repart avec un nouveau chargement de courrier et via Quelimane (Mozambique), Broken Hill (Rhodésie du Nord, aujourd'hui Kabwe en Zambie) arrive à Elisabethville le 7 au soir.
Le 8, lors du décollage, l'avion est endommagé et le courrier part via Boma pour Anvers. Il sera distribué à Paris le 15 mars.
Le 19 mars, il quitte Elisabethville pour Brazzaville où il embarque du courrier en provenance de Léopoldville.
Le 22, il part pour Fort Archambault et Fort Lamy (aujourd'hui Sahr et Njamena) au Tchad.
Le 24, il arrive à Niamey où il connaît des ennuis de moteur. Il y restera un mois et le courrier aussi.
Le 22 avril, il quitte Niamey en direction de Gao mais n'y arrivera jamais. Il est pris dans une tempête de sable, doit se poser et est accidenté.
L'équipage sera sauvé par des Touaregs et ensuite des aviateurs français.
Le 2 mai, Bourgeois part pour Alger avec le courrier pour la France et la Belgique. Goulette et Marchesseau partent vers paris avec le courrier provenant des colonies portugaises. Ils arrivent le 5 mai. Cette date est cohérente avec la date de notre pli.
Reste la question de savoir comment le capitaine Goulette a confondu le tarif intérêt et celui pour la Belgique.

Étude des faux de la 1ère émission

Par *Luc Vander Marcken*
Ray Keach (†)





5 centimes vert



10 centimes rose



25 centimes bleu



50 centimes réséda



5 francs lilas

Les cinq valeurs de la première émission de timbres du jeune Etat Indépendant du Congo furent largement imitées par les faussaires. Les quatre premières valeurs (5, 10, 25 et 50 centimes) furent reproduites par un certain « Lenoir » qui avait réussi à se procurer un bloc-report d'origine pour chacune des quatre valeurs (les planches de cinquante timbres étaient constituées de cinq blocs-report de dix figurines). Après s'être procuré du papier fort proche de celui employé pour la confection des timbres officiels, Lenoir procéda à l'impression d'un grand nombre de feuillet de 10 des quatre valeurs (sauf le 10 centimes assez rare). On effectua ensuite la perforation de manière manuelle, ce procédé ne permettant pas un résultat aussi net et précis que la dentelure au cadre employée pour l'émission officielle, le mauvais alignement de la perforation « Lenoir » permet de les repérer dans la plupart des cas. Les encres employées, bien que fort proche des couleurs originales, n'ont pas donné le « rendu » des timbres authentiques. L'impression est plus brouillée avec de nombreuses taches blanches. On peut trouver des feuillets entiers de 10 timbres non dentelés, des timbres isolés dentelés et non dentelés. Cet absence de dentelure permet de les écarter immédiatement sachant qu'aucune des quatre valeurs en centimes authentiques ne furent laisser sans perforation. Les faux « Lenoir » ont été largement diffusés et, surtout le 25 centimes, se retrouvent régulièrement dans la plupart des collections.
La cinquième valeur de la série, le 5 Francs violet, que nous vous présenteront dans un prochain numéro, ne fut pas imité par Lenoir mais par bien d'autres faussaires, on dénombre actuellement pas moins de 8 faux différents. Sur base du travail déjà effectué par le regretté Ray Keach du Belgian Congo Study Circle (que je désire associer comme auteur de cet article) et de mes observations personnelles, j'ai constitué une « fiche » pour chaque type de faux. La présentation est bilingue anglais-français (les timbres de l'EIC étant fortement collectionnés dans les pays anglo-saxons) et chaque cas est illustré par des reproductions couleurs permettant de visualiser aisément les différents critères différenciant les faux timbres des authentiques. La seconde émission (1887) inspira également les faussaires (dont Sperati), nous y reviendrons également dans un prochain numéro de notre revue.
Il est fort possible que la liste des faux 5 Fr. ne soit pas définitive et que l'on découvre encore d'autres types de faux dans le futur.

Bibliographie

Jeau Dufour – Congo Cinquante ans d'histoire postale - 1962
E & M Deneumostier – Etat Ind. du Congo - les premières valeurs postales - 1985
Tavano & Hénuzet – Etat Ind. du Congo - Emission Leopold II 1886 – 2003
Roger Vervisch - Les fiches du philatéliste – Balasse magazine n° 258 - 263

5 centimes 1886

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Varieties / *Variétés*

N° 2 – Small dot below the ear. Found also on N° 12 and 32 in the issued sheet.

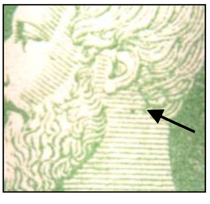
Petite tache sous l'oreille. Identique aux N° 12 et 32 de la planche originale.

N° 7 – Small dot in the shading of the cheek. Found also on N° 7,17,27,37 and 47 in the issued sheet.

Petite tache sur la joue. Identique aux N° 7,17,27,37 et 47 de la planche originale.

N° 9 – Small dot in the shading of the temple. Found also on N° 9 and 19 in the issued sheet.

Petite tache sur la tempe. Identique aux N° 9 et 19 de la planche originale.



N°2



N°7



N°9

5 centimes 1886

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Genuine

Authentique



« Lenoir »

imperforate *non dentelé*		perforated 15 *dentelés 15*		with forged cancellation *avec fausse oblitération*
position 3	3	5	5	2

	Genuine / *Authentique*	Forgery / *Faux*
color *couleur*	green, dark green *vert, vert foncé*	yellow green, bright yellow green *vert-jaune, vert-jaune intense*
printing *impression*	fine and regular lines in the portrait solid colored background *traits fins et régulier dans l'effigie* *fond uni*	lines less regular or less clear, often cloudy background, the top of the stamp often badly rendered *traits moins réguliers ou moins nets* *fond souvent tacheté ou nuageux,* *le dessus du timbre souvent moins bien rendu*
perforation *dentelure*	15, harrow-perforated *15 au peigne*	imperforate or 15 line-perforated holes are sometimes badly aligned *non dentelé ou dentelé 15 linéaire* *les trous sont parfois mal alignés*
U.V.	dark olive green *olive foncé*	light green, green, light olive green *vert clair, vert, olive clair*

10 centimes 1886

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Varieties / *Variétés*

N° 1 – Small dot above the letter N of CENTIMES. Found also on n° 1, 21, 31 and 41 in the issued sheet.
Petite tache au sommet droit du N. Identique aux n° 1, 11, 21, 31 et 41 de la planche originale.

N° 5 – Letter D of DU broken below. Found also on n° 5,15,25,35 and 45 in the issued sheet.
Lettre D de DU brisée en bas. Identique aux n° 5,15,25,35 et 45 de la planche originale.

N° 6 – Strokes of the sheek thickened above the mustache. Found also on n° 46 in the issued sheet.
Traits de la joue épaissis au-dessus de la moustache. Identique au n° 46 de la planche originale.
N° 10 – Upper right corner truncated. Found also on n° 50 in the issue sheet.
Coin supérieur droit tronqué. Identique au n° 50 de la planche originale.



N°1



N°5



N°6



N°10

10 centimes 1886

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Genuine

Authentique



imperforate

non dentelé



with forged cancellation

avec fausse oblitération

	Genuine / *Authentique*	Forgery / *Faux*
color *couleur*	pink, dark pink *rose, rose foncé*	pink, dark pink, reddish-pink *rose, rose foncé, rose-rouge*
printing *impression*	fine and regular lines in the portrait solid colored background *traits fins et régulier dans l'effigie* *fond uni*	lines less regular or less clear, often cloudy background *traits moins réguliers ou moins nets* *fond souvent tacheté ou nuageux*
perforation *dentelure*	15, harrow-perforated *15 au peigne*	imperforate or 15 line-perforated holes are sometimes badly aligned *non dentelé ou dentelé 15 linéaire* *les trous sont parfois mal alignés*
U.V.	dark lilac to purple lilac *lilas foncé à lilas violacé*	pink to dull red *rose à rouge terne*

<u>25 centimes 1886</u>

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

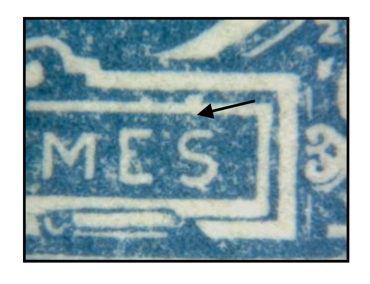
Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Varieties / *Variétés*

N° 3 – White dot in the blue line over the S of CENTIMES.
Found also on N° 3, 13, 23, 33 and 43 in the issued sheet.

Tache blanche coupant le cadre de CENTIMES au-dessus de la letter S.
Identique aux N° 3, 13, 23, 33 et 43 de la planche originale.



N° 3

25 centimes 1886

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Genuine

Authentique



imperforate
non dentelés
positions 3 6

« Lenoir »
perforated 15
dentelés 15
2

with forged cancellation
avec fausse oblitération
5 6

	Genuine / *Authentique*	Forgery / *Faux*
color *couleur*	blue, dark blue, greenish blue *bleu, bleu-vert, bleu foncé*	light blue, ultramarine *bleu clair, outremer*
printing *impression*	fine and regular lines in the portrait +/- solid colored background *traits fins et réguliers dans l'effigie* *fond +/- uni*	lines more heavy, often cloudy background *traits plus durs,* *fond souvent tacheté ou nuageux* height is ¼ mm more *plus haut de ¼ de mm*
perforation *dentelure*	15, harrow-perforated *15 au peigne*	imperforate or 15 line-perforated holes are sometimes badly aligned *non dentelé ou dentelé 15 linéaire* *les trous sont parfois mal alignés*
U.V.	grey-blue *bleu-gris*	Prussian blue *bleu de Prusse*

<u>50 centimes 1886</u>

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



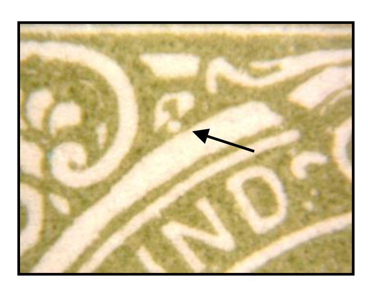
Varieties / *Variétés*

N° 6 – Small white ornament above the N of IND deformed

Found also on N° 6, 16, 26, 36 and 46 in the issued sheet.

Déformation de la petite volute au-dessus de la lettre N de IND

Identique aux N° 6, 16, 26, 36 et 46 de la planche originale.



N° 6

50 centimes 1886

« Lenoir reprints »

« Réimpressions Lenoir »

Printed from the original clichés of ten stamps

Imprimés à partir des clichés originaux de dix timbres



Genuine
Authentique



imperforate
non dentelé
position 5

« Lenoir »
perforated 15
dentelés 15
4/5/9/10





with forged cancellation
avec fausse oblitération
3 9

	Genuine / *Authentique*	Forgery / *Faux*
color *couleur*	yellow-olive (mignonette) *réséda*	yellow-olive *réséda*
printing *impression*	fine and regular lines in the portrait +/- solid colored background *traits fins et régulier dans l'effigie* *fond +/- uni*	lines more heavy, often cloudy background *traits plus durs,* *fond souvent tacheté ou nuageux*
perforation *dentelure*	15, harrow-perforated *15 au peigne*	imperforate or 15 line-perforated holes are sometimes badly aligned *non dentelé ou dentelé 15 linéaire* *les trous sont parfois mal alignés*
U.V.	dark brown olive *olive brun foncé*	olive, light olive *olive à olive clair*

A suivre.
To be continued.

Courrier des lecteurs

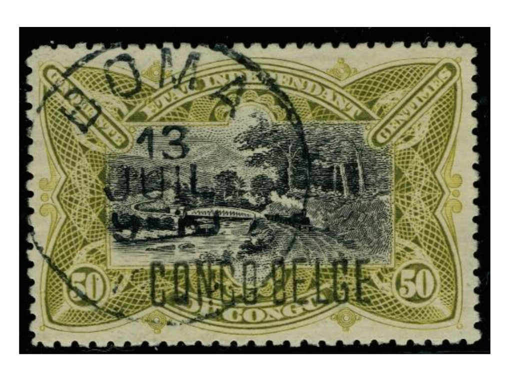
Comme suite à notre numéro spécial des Congolatres du mois d'octobre 2016, consacré aux surcharges à la main CONGO BELGE de Bruxelles, Mr CRUTZEN nous a fait parvenir les pièces suivantes qui apportent des éléments nouveaux et non négligeables à notre recensement. Nous le remercions vivement de cet envoi.

Au chapitre 6, surcharge de Bruxelles sur entiers postaux, Mr Crutzen nous envoie cet entier Stibbe nr 21 avec surcharge de Bruxelles B5, qui se rajoute donc au B1 & B3 déjà recensé.



Au chapitre 8, Tirage des Princes, surcharge de Bruxelles, Mr Crutzen nous envoie 9 timbres de ce tirage avec surcharge de Bruxelles B2, **oblitérés**

- soit à Boma le 13 juillet 1909 : 5c, 10c, 15c, 25c, 40c, 50c & 3.50 F
- soit à Banana le 12 octobre (année hors du timbre) - 1F, 3.50F & 10F.







Mr Daniel Eggen nous a fait parvenir quelques scans de lettres de sa collection avec des affranchissement à l'aide de l'émission belge dites « Grand Montenez ».
Voir article initial dans le **Congolatre #25**



Lettre recommandée par avion partie de Bruxelles le 8 janvier 1937 à destination de Léopoldville / Congo Belge.

Tarif : lettre de 55gr. affranchie à 43.55 Fr. (dont deux 20Fr. vert-noir).
Port simple 1.50 Fr. jusqu'à 20gr. + 1 port supplémentaire 0.90 Fr./20gr. (2x) + recommandation+ 1.75 Fr. + surtaxe aérienne 11 x 3.50Fr./5gr. = 43.55 Fr.



Papier d'affaires recommandée par avion partie de Bruxelles le 31 décembre 1936 à destination de Léopoldville / Congo Belge.

Tarif : lettre de 150gr. affranchie à 20.75 Fr. (dont 20Fr. vert-noir).
Papiers d'affaires par 50gr. avec un minimum de 1.50 Fr./50gr. de 100 à 150gr. 3 x 0.50Fr. + recommandation+ 1.75 Fr. + surtaxe aérienne 5 x 3.50Fr./25gr. = 20.75 Fr.



Échantillon sans valeurs recommandée par avion partie de Bruxelles le 19 janvier 1937 à destination de Léopoldville / Congo Belge.

Tarif : lettre de 300gr. affranchie à 42.05 Fr. (dont 2x 20Fr. vert-noir).
Échantillon par 50gr. avec un minimum de 0.60 Fr./50gr. de 250 à 300gr. 6 x 0.30Fr. + recommandation+ 1.75 Fr. + surtaxe aérienne 11 x 3.50Fr./25gr. = 42.05 Fr.

N'oubliez pas de lire la revue sœur du Congolâtres consacrée à la philatélie du Maghreb.
Disponible gratuitement sur: http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/index.htm

